

UPHF : Notes du SEL-CGT au Conseil de l'ISTV du 26 avril 2019

Il s'agit des notes rédigées par les camarades élu.es, pas du compte-rendu officiel de la séance (bientôt disponible sur l'ENT). Nous avons 2 élu.es étudiant.es sur 6.

Nous avons sélectionné les points les plus importants.

Contexte : Juste avant le conseil, nous avons appelé à la grève et au rassemblement des étudiant.es devant le conseil à propos de la suppression de la Licence Pro JORIS (cf article).

3 étudiant.es grévistes rentrent et expliquent qu'ils sont contre la suppression de la LP JORIS.

1. Accréditation offre de formation 2020-2024 (document ici)

Il s'agit de voter les formations qui existeront à l'ISTV de 2020 à 2024. C'est obligatoire de renouveler ceci tous les quatre ans.

Ce qu'il faut retenir :

- ISTV n'existera plus en 2020 car il sera dans l'INSA Hauts-de-France
- **Des formations Master seront transformées en spécialités diplôme d'Ingénieur** (cf article). Les Masters e-logistique, ISIS, IN2C, IRCOMs, I-AutHomMobile et ISECOM ferment en formation initiale (car transformés en FISE) mais continuent en formation continue et en apprentissage.
- Pas de changements en DEUST et en Licence
- **2 suppressions totales de Licence Pro**
 - o La LP JORIS (journalisme reporter d'images)
 - o La LP ET3 (électronique et télécommunications)
- **Des suppressions de LP en formation initiale** (mais qui continuent en formation continue, par apprentissage et contrat pro car ça rapporte de la thune à l'ISTV) comme la LP BTP.
- **Les deux parcours de la LP informatique fusionnent** pour créer la LP Informatique parcours Développement d'applications Web et Mobile
- M. Delot (Directeur) insiste que ce sont bien les départements qui ont proposé les formations et qu'il n'a jamais forcé à en supprimer : « Je n'ai jamais mis de fusil sur la tempe ».
- Les 4 élu.es étudiant.es de la SPHIMX (FEV) expliquent qu'ils voteront contre **car il y a trop de LP supprimées notamment en formation initiale et qu'aucune alternative n'est proposée.**
- Apparemment la LP JORIS serait transformée en Master à la FLLASH, le corps enseignant du département DREAM a écrit une lettre expliquant qu'ils ne sont pas consulté.es et donc qu'ils sont contre la suppression de la LP JORIS.
- Nous sommes intervenus pour expliquer les grèves ayant eu lieu en avril au département DREAM (cf article). **Nous appelons à voter contre cette offre de formation 2020 – 2024.**

Résultat des votes :

- **6 contres** : les 6 élu.es étudiant.es (asso SPHIMX-FEV et SEL-CGT)
- **2 abstentions** : M. Pommeray (enseignant et directeur du département DREAM) et un représentant du personnel BIATSS.
- **Au moins 15 pour**. Le reste des élus votent pour ou n'ont pas siégé :

- Les 6 personnalités extérieures
- 13 élu.es représentant.es le corps enseignant
- 3 élu.es représentant.es le personnel BIATSS.

2. INSA Hauts-de-France

Le point initialement prévu comme un vote des statuts de l'INSA a finalement été transformé en point d'informations sur le futur INSA car les documents ne sont pas prêts. Les dernières informations à retenir :

- **Le vote a été reporté** car l'UPHF est en attente des retours du Ministère des Finances sur le projet. Point calendrier : l'UPHF compte sur un retour de Bercy aux alentours du 10 mai pour passage en vote au conseil de l'ISTV et aux conseils centraux de l'UPHF mi-mai. L'objectif est de l'envoyer pour passage en CNESER le 11 juin. Cela permettrait à l'UPHF et à l'INSA d'avoir leurs décrets de création vers fin juin/début juillet
- **La CTI attend le décret de création de l'INSA avant de donner les accréditations des diplômes d'ingénieur.** Donc possible vote en juillet 2019. Or il est prévu d'ouvrir deux spécialités ingénieur dès septembre 2019, cela pose problème car c'est un laps de temps très court.
- Il est rappelé que les statuts de l'INSA seront adoptés par un conseil transitoire émanant des conseils de l'ISTV, de l'ENSIAME et de la FSMS.
- **Calendrier prévisionnel des ouvertures de formations**
 - Septembre 2019 : spécialités « Génie Mécanique » et « Informatique » en formation par apprentissage
 - Septembre 2020 : spécialités « Génie Civil et Bâtiment » et « Informatique et cyber sécurité » en formation initiale
 - Septembre 2021 : spécialités « Électronique des systèmes embarqués » et « Informatique industrielle et automatique » en formation initiale
 - Septembre 2022 : spécialité « Multimédia » en formation initiale
- **Il y aura deux conseils dans l'INSA, un pour les diplômés INSA et un pour les autres par la création d'un « service commun partagé ».**
 - Par exemple, aucun.e étudiant.e en licence (sauf la Licence Audiovisuel car elle est sélective) n'aura le droit de vote au conseil de l'INSA en première et deuxième année car non accrédités INSA. Du coup, ils sauront ce service commun partagé.
 - Autre exemple, les étudiant.es en master mathématique (MOS) ne pourront pas voter aux conseils de l'INSA.
 - **C'est totalement en opposition avec nos revendications. Cela signifie que les étudiant.es accrédité.es INSA auront plus de poids que celles et ceux non accrédité.es !**
- Les masters qui fermeront pour laisser place à une spécialité Ingénieure continueront d'assurer les promos ayant déjà commencé leur cursus
 - Les M1 fermeront lorsque la deuxième année de la spécialité INSA ouvrira
 - Les M2 fermeront lorsque la troisième année de la spécialité INSA ouvrira
 - **En cas de redoublement, le diplôme sera attribué ou non par le jury qui « fera preuve de bienveillance »**

3. Informations générales

- **Rentrée scolaire 2019** : Pour le moment, il y a 3398 vœux confirmés sur Parcoursup pour l'ISTV contre 3384 l'année dernière
- **Événements à venir** :
 - o 9 mai : « Nos étudiants ont du talent » aux Tertiales
 - o 24 mai : gala des étudiant.es en audiovisuel par ¾ de pouce
 - o Fin juin : stage science et maths pour les lycéen.nes en seconde

4. Vote d'une subvention exceptionnelle pour l'association ¾ de pouce

Depuis plusieurs années, les étudiant.es en master du département audiovisuel de l'ISTV ont des cours (obligatoires et évalués) à l'extérieur du campus certains week-end : les multicaméras. Or, les remboursements des frais de transport sont très long. Des étudiant.es ont avancé plusieurs centaines d'euros. On intervient pour le rappeler. La direction promet des réponses « au plus vite ».

Sur le Multicam du gala de l'ISTV (23 mars 2019), le commanditaire étant l'ISTV lui-même, la Direction passe par une association étudiante pour faire les remboursements. Bien sûr, aucun document. C'est une bonne solution sur le court terme pour rembourser les étudiant.es au plus vite. Mais ce n'est pas notre vision des conditions de travail des étudiant.es. On votera contre. On insiste pour que la Direction règle ces problèmes au plus vite, sinon nous appellerons à la mobilisation.

Il s'agit d'une subvention de 250 € pour 230 € demandés.

Résultat : 2 contres (nous, SEL-CGT). Le reste pour.

5. Questions diverses

- **Etudiant.es étranger.es** : on intervient pour demander ce qui va être fait. Ceci devrait être débattu lors des conseils centraux de l'UPHF du mardi 30 avril 2019. Il s'agit de voir comment exonérer une partie des étudiant.es de ces frais exorbitants : Merci Macron !
- **Anonymat des copies en licence** : On demande à réétudier le règlement des examens pour que les partiels écrits soient tous anonymes, mêmes pour les modules complétés par 30 % de TP. La Direction s'en fout et préfère attendre les mesures du dernière arrêté Licence et les changements que vont apporter l'INSA.
- **Futur maquette type** : On demande si une solution a été trouvé pour que les cours d'anglais puissent avoir lieu demain comme aujourd'hui. C'est-à-dire pas tous les cours sur un semestre. La Direction dit qu'elle en discute en ce moment avec les profs d'anglais.